



LES MERCREDIS à l'Accueil de loisirs

L'équipe de l'accueil de loisirs a la volonté de répondre aux envies des enfants. Pour cela, les animateurs et les enfants se réunissent chaque mercredi pour décider ensemble du déroulement de leur journée.

Les dates à retenir...

Mercredi 6 décembre
DÉCORATIONS DE NOËL

Différents ateliers sont proposés pour décorer le hall du Centre Social pour Noël

POUR TOUS, ADULTES, ENFANTS, FAMILLES,...



Mercredi 13 décembre
BAL MASQUÉ

Mercredi 20 décembre

ARBRE DE NOËL

Spectacle des enfants et autres surprises À 18h00



Accueil centre social : 03 80 90 17 55

Ligne directe Accueil de loisirs : 03 80 90 90 53

du 6 novembre au 20 décembre 2017



3, rue de la Gare

Centre Social - Arnay-le-Duc



Membre de la
Fédération des centres sociaux de France



LE FONCTIONNEMENT

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Le Centre de Loisirs organisé par Justine Dhennin, Valérie Fichot, Norig Dubois et Geoffrey Rond l'équipe se réunit plusieurs fois par trimestre pour définir les objectifs pédagogiques, préparer les activités et organiser les mercredis des enfants.

Direction: Frédérique De poil

Animation 3/4 ans : Valérie Fichot

Animation 5/7 ans : Justine Dhennin et Geoffrey Rond

Animation 8/11 ans: Norig Dubois

LES HORAIRES Veillez les respecter pour le bon déroulement des journées

Accueil en journée avec ou sans repas.

De 7h30 a 10h : Accueil des enfants

De 10h a 11h30 : Activité

De 11h30 à 12h15 : Départ avec les familles ou cantine

De 13h30 à 14h00 : Accueil des enfants au centre social

De 17h00 à 18h30 : Départ avec les familles

Capacité maximum 15 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans.

L'INSCRIPTION :

Il est impératif d'inscrire vos enfants au plus tard le mardi avant 12h00.

Les documents nécessaires à l'inscription :

- La fiche sanitaire de liaison
- La fiche de renseignements et d'autorisations
- Les documents relatifs à la CAF, si vous êtes allocataires
- Votre avis d'imposition 2017 (sur les revenus de 2016)
- Le règlement de l'accueil de Loisirs signé par le responsable légal
- Adhésion au Centre Social réglée à l'inscription

L'ANNULATION :

Pour toute annulation, appeler au Centre Social (03.80.90.17.55) : les réservations non annulées la veille avant 12h00 seront facturées.



LES MERCREDIS à l'Accueil de loisirs

L'équipe de l'accueil de loisirs a la volonté de répondre aux envies des enfants. Pour cela, les animateurs et les enfants se réunissent chaque mercredi pour décider ensemble du déroulement de leur journée.

Les dates à retenir...

Mercredi 6 décembre
DÉCORATIONS DE NOËL

Différents ateliers sont proposés pour décorer le hall du Centre Social pour Noël

POUR TOUS, ADULTES, ENFANTS, FAMILLES,...



Mercredi 13 décembre
BAL MASQUÉ

Mercredi 20 décembre

ARBRE DE NOËL

Spectacle des enfants et autres surprises À 18h00



Accueil centre social : 03 80 90 17 55

Ligne directe Accueil de loisirs : 03 80 90 90 53

du 6 novembre au 20 décembre 2017



3, rue de la Gare

Centre Social - Arnay-le-Duc



Membre de la
Fédération des centres sociaux de France



LE FONCTIONNEMENT

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Le Centre de Loisirs organisé par Justine Dhennin, Valérie Fichot, Norig Dubois et Geoffrey Rond l'équipe se réunit plusieurs fois par trimestre pour définir les objectifs pédagogiques, préparer les activités et organiser les mercredis des enfants.

Direction: Frédérique De poil

Animation 3/4 ans : Valérie Fichot

Animation 5/7 ans : Justine Dhennin et Geoffrey Rond

Animation 8/11 ans: Norig Dubois

LES HORAIRES Veillez les respecter pour le bon déroulement des journées

Accueil en journée avec ou sans repas.

De 7h30 a 10h : Accueil des enfants

De 10h a 11h30 : Activité

De 11h30 à 12h15 : Départ avec les familles ou cantine

De 13h30 à 14h00 : Accueil des enfants au centre social

De 17h00 à 18h30 : Départ avec les familles

Capacité maximum 15 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11 ans.

L'INSCRIPTION :

Il est impératif d'inscrire vos enfants au plus tard le mardi avant 12h00.

Les documents nécessaires à l'inscription :

- La fiche sanitaire de liaison
- La fiche de renseignements et d'autorisations
- Les documents relatifs à la CAF, si vous êtes allocataires
- Votre avis d'imposition 2017 (sur les revenus de 2016)
- Le règlement de l'accueil de Loisirs signé par le responsable légal
- Adhésion au Centre Social réglée à l'inscription

L'ANNULATION :

Pour toute annulation, appeler au Centre Social (03.80.90.17.55) : les réservations non annulées la veille avant 12h00 seront facturées.